



SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.
COMMERCES DU NORD-OUEST.
ECHOS DU JOUR.
CHAMBRE DES COMMUNES.
CONGRES LITTÉRAIRE.
CONSEIL DE VILLE.
SÉANCES TELEGRAPHIQUES.
A TRAVERS L'ONTARIO.
FÉLITATIONS—LA ROUTE DE L'ANNE. Raoul de Navery.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le débat sur le Pacifique se continue avec ardeur. Les longs discours sont à l'ordre du jour: ils varient de six à deux heures. C'est la plus forte moyenne connue depuis longtemps. Ceux qui ont parlé hier, sont MM. de Cosmos, Mackenzie, Plumb et Charlton: il était deux heures, ce matin, quand ce dernier termina son discours. On voit que la clôture du débat n'a pas été aussi déprimée qu'on l'imaginait. M. White, député de Cardwell, prendra le premier la parole sur cette question à la séance de cet après-midi. Le vote sera pris cette nuit. La majorité du gouvernement sera considérable.

Parlant de la dette publique, M. Blake a dit l'autre jour qu'elle avait augmenté de \$75,000,000 en 1874-5 à \$140,000,000 en 1879, puis il a comparé l'augmentation de notre dette avec la dette des pays européens, causée en grande partie par des frais de guerre. Le député de West Durham s'est bien gardé de reconnaître, par exemple, qu'il faut inclure dans cette augmentation une somme de près de \$14,000,000—formée par les dettes provinciales que le gouvernement canadien a assumées en 1873. Dans ce cas, ce n'était pas à proprement parler une augmentation de dettes, mais simplement un transfert des dettes provinciales au gouvernement fédéral, ce qui n'accroît aucunement les charges publiques. Il aurait pu ajouter que \$8,000,000 de cette augmentation de dettes sont dus aux déficits de l'administration de M. Mackenzie, qui refusa de pratiquer l'économie ou de prendre des moyens pour rétablir l'équilibre entre le revenu et la dépense.

Dans son grand discours sur le Pacifique, sir Charles Tupper a déclaré que le résultat des élections en Angleterre ne lui inspirait aucune inquiétude et qu'il avait, par exemple, autant confiance dans lord Cardwell, comme ministre des colonies, que dans sir Michael Hincks-Beach. M. Cardwell a toujours été en faveur de la confédération. Pas un ministre anglais n'a plus contribué que lui à son établissement, et son successeur, comme secrétaire au département des colonies, n'a eu qu'à continuer l'œuvre qu'il avait accomplie.

Lors de son voyage en Angleterre, sir John Macdonald a eu une entrevue fort satisfaisante avec M. Foster, l'un des chefs du parti libéral, qui tout dernièrement encore s'exprimait ainsi à une assemblée de l'Institut Colonial: "Mon ami sir John Macdonald est venu dans ce pays, il n'y a pas longtemps, dans le but d'obtenir une garantie pour le chemin de fer du Pacifique, et il serait peut-être bon que la mère-patrie agisse d'une façon très libérale à cet égard."

COMMERCES DU NORD-OUEST

M. Taylor, consul américain à Winnipeg, écrit à son gouvernement, à Washington, que le nouveau tarif protecteur a eu pour effet d'augmenter considérablement le commerce de Manitoba avec les provinces de l'Est. Les importations du Nord-Ouest se font maintenant de ces provinces au lieu de venir des Etats-Unis comme autrefois, et M. Taylor déclare que "le commerce américain a vu ses beaux jours dans l'Ontario canadien." Voilà un avis important à recueillir, et qui montre que la nouvelle politique à Manitoba a parfaitement atteint son but, qui était de protéger le commerce et l'industrie du pays contre la concurrence étrangère.

Le rapport du consul constate que sur le chiffre de \$1,960,000 d'importations faites à Manitoba en 1879, les objets de provenance américaine ne comptaient que pour \$840,000, c'est-à-dire pour moins de moitié, tandis que presque tout le commerce d'importation se faisait au bénéfice des Etats-Unis avant l'établissement du tarif protecteur.

C'est donc \$1,160,000 restés au pays et qui ont servi à acheter des produits canadiens au lieu de servir à payer des articles américains. Et l'on sait que ce n'est pas à Manitoba seulement que les importations américaines ont

ainsi diminué. Le rapport des douanes indique que la baisse générale sur toute la ligne. La protection a fait perdre aux Etats-Unis un nombre considérable de nos millions dont nos fabricants et producteurs ont profité au lieu de place des fabricants et producteurs américains. Voilà un gain net, et la protection, n'est-elle eu que ce résultat, valait bien la peine qu'on l'adoptât.

ECHOS DU JOUR

Il est rumored que lord Dufferin deviendra lord lieutenant de l'Irlande.

M. le juge Routhier vient de composer un chant national pour la fête du 24 juin prochain.

Nous sommes heureux d'apprendre que la santé de M. le juge Dubuc, de Saint Boniface, Manitoba, est presque complètement rétablie.

La soirée donnée hier par mademoiselle Blanchet, dans les appartements de l'Oratoire, a été un grand succès.

Le collège de Bourbonnais, Illinois, sera représenté à la grande fête de Québec par plusieurs de ses professeurs.

Les dépêches de ce matin annoncent que l'état de santé de l'honorable M. Brown inspire un peu plus d'espoir à ses médecins.

On doit former à Toronto une nouvelle association libérale formée de l'image de M. Blake, à l'encontre des vues du Globe.

M. L. Stafford, avocat, de Montréal, a été nommé traducteur anglais à l'Assemblée législative de Québec, à la place de M. Curran, décédé dernièrement.

Le comble du crétinisme: Le correspondant du Constitutionnel qui a pu écrire: "Parlez français à Ottawa et l'on vous prendra pour un algonquin ou pour un barbare!"

Il y a beaucoup d'ouvrage dans les ateliers de la compagnie du Grand-Tronc, à la Pointe Saint Charles. Au-delà de 1,300 hommes y sont employés, et un grand nombre d'eux travaillent 13 heures par jour.

M. Mackenzie a dit, hier, dans son discours sur le Pacifique que Sa Grandeur Mgr Taché—dont il a cité le témoignage concernant la partie aride de notre Nord-Ouest—est la meilleure autorité que l'on puisse invoquer sur cette question. C'est un aveu bon à recueillir.

L'épiscopat français continue de protester contre les décrets du 31 mars dernier. Un correspondant du Herald écrit du Caire que les PP. Jésuites ont l'intention d'acheter dans cette ville les bâtiments dont Ismaël Pacha se proposait de faire une école militaire. La valeur de cette propriété est estimée à 4,000,000 de francs. Le marquis de Baie est en conférence avec eux.

Une dame écrit au Herald de cette ville pour se plaindre que quelques députés braquent leurs lunettes sur les dames des galeries avec trop de sans gêne durant les séances de la Chambre. Elle prétend qu'un député envoya même, l'autre jour, une note à une dame qu'il ne connaissait pas, lui demandant d'emlever son voile afin qu'il pût mieux la contempler. Nous doutons fort, cependant, qu'un député puisse oublier à ce point les convenances les plus élémentaires.

Une revue anglaise, The Colonies and India, remarque que dans la campagne électorale qui vient de se terminer en Angleterre, tous les candidats ont manifesté les plus chaleureuses sympathies pour les colonies et leur désir de favoriser les bonnes relations entre elles et la mère-patrie. Elle conclut que le temps n'est pas éloigné où toutes auront, auprès du gouvernement anglais, un représentant qui pourra ainsi exercer une influence directe sur les questions qui intéressent l'empire généralement.

Un de nos confrères des Etats-Unis termine par les lignes suivantes, un article sur l'émigration: "Nous n'invitons personne à émigrer aux Etats-Unis, nous voudrions voir tous les Canadiens au Canada, et nous joignons notre faible voix à celle des journaux qui s'occupent de cette question pour mettre nos compatriotes en garde contre les belles promesses qu'on pourrait leur faire, afin de les inviter à émigrer; nous dirons franchement que celui qui est en lieu de vivre au pays, quelque pauvre que soit cette vie, agit plus sagement en restant où il est, qu'en cherchant mieux ailleurs."

La législature de Terre-Neuve a passé un bill autorisant la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme d'Avallon, à la tête de la baie Notre-Dame, reliant ainsi les principales villes et les centres de colonisation avec les lignes d'embranchement. Les \$5,000,000 seront empruntés en montants de \$500,000, et le chemin sera construit sous la direction de cinq commissaires.

Le Globe défend en ces termes le gouvernement contre l'accusation de certains députés libéraux de Québec qui ont prétendu que l'émigration était causée par la politique protectionniste: "Bien que nous croyions que la politique nationale a retardé le retour de la prospérité au Canada, nous ne disons pas que la présente émigration aux Etats-Unis soit due à la mauvaise politique du gouvernement. Le tarif a préjudicié au commerce, mais dans tous les cas, la renaissance commerciale devait être pleinement restaurée dans l'Union avant de se manifester ici avec vigueur. Aucune réclamation ne saurait contredire les mouvements de la population, qui subissent principalement l'influence des salaires, lesquels deviennent plus élevés pour un temps en certaines parties du continent que dans d'autres."

"Le public se rappellera, ajoute-t-il, que grand nombre d'Américains émigrèrent au Canada tant que la dépression qui régnait de l'autre côté des frontières n'eut pas gagné la confédération. Ils s'en retournèrent quand la stagnation qu'ils avaient contribué à faire naitre prévalut parmi nous, et maintenant les Canadiens vont à leur tour aux Etats-Unis. Mais en ce point de temps, l'exode ramènera les gens sur un pied d'égalité dans les deux pays, et nombre de ceux qui partent à présent nous reviendront alors."

Que vont dire de cela la Patrie, le Provincial et autres feuilles rouges de même dimension et de même importance, qui se sont vaillamment attaquées à l'honorable M. Largevin, à propos de cette question.

On nous écrit de Bourbonnais, Illinois, que le collège des clercs Saint-Viateur de cette localité organise une grande excursion pour les Canadiens de l'Ouest, sous les auspices du Grand-Tronc et du Michigan Central, en vue de la fête nationale de Québec. Les billets d'excursion de Chicago à Québec ne coûteront que \$17 pour l'aller et le retour. Ce chiffre est aussi minime qu'il peut l'être et permettra, nous n'en doutons pas, à des milliers de Canadiens de l'Ouest de venir rendre visite au pays natal en cette circonstance mémorable.

Cette excursion est organisée au bénéfice d'une œuvre essentiellement nationale: le collège de Bourbonnais, le seul collège classique franco-canadien qui existe, croit-onyous, aux Etats-Unis. On ne pouvait lui donner un meilleur but et nous espérons que les recettes seront considérables, car cette justification mérite à tous égards l'encouragement de nos compatriotes émigrés. Cette institution a dû déposer près de \$150,000 comme frais de garantie, ce qui démontre que cette excursion est organisée de façon à donner pleine satisfaction au public.

Les Canadiens de l'Ouest seront accueillis avec bonheur par leurs compatriotes émigrés. Qu'ils viennent par milliers!

CHAMBRE DES COMMUNES
L'orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, la chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Blake, au sujet du chemin de fer du Pacifique.

M. de Cosmos dit que cette question est d'une importance vitale en ce qu'elle affecte la permanence de l'Union. Il cite les paroles prononcées dans une autre occasion par M. Blake, à l'effet que l'engagement de construire ce chemin de fer était plus moral que matériel. Il montre que l'objet de cette conduite n'est pas d'aujourd'hui un engagement international que tout honnête homme devrait respecter. M. Mackenzie lui-même est d'opinion que ce traité ne devrait pas être observé. L'honorable député lui en extrait de Vattel, la grande autorité en matière de lois internationales, que la France et le Canada ont fidèlement exécuté des traités de la pierre fondamentale de l'existence des nations. Autant vait voler à un homme son argent que de manquer à la foi jurée. Il a été entendu, qu'il est de l'établissement de la confédération, que toutes les provinces qui en font partie seraient réunies l'une à l'autre au moyen de chemins de fer, et les ennemis de la confédération ne sauraient prendre meilleur moyen pour la détruire qu'en s'opposant à la construction du chemin de fer du Pacifique.

Le gouvernement libéral tout en prétendant qu'il ne voulait pas construire cette grande voie ferrée, a cependant dépensé \$32,000 pour faire transporter des lisses sur les bords de la rivière Fraser montrant par là sa fourberie et ajoutant encore à ses torts en brisant des machines.

L'honorable député parle dans le même sens durant deux heures et est suivi par M. Mackenzie qui parle jusqu'à 6 heures.

A 8 heures, la chambre ayant repris sa séance, M. Mackenzie continue son discours sur le chemin de fer du Pacifique. Il regrette qu'une plus forte opposition n'ait pas été faite aux résolutions sur le chemin de fer du Pacifique—lors qu'elles furent présentées en 1872. Il croit que les conditions de l'engagement seront fatales au crédit du pays et pense qu'il aurait valu mieux laisser la Colombie-Britannique

dehors de la confédération, quelques regrettables que cela aurait pu être, que de construire cette immense voie ferrée qui entrainera, selon lui, la ruine du pays. Il ne cherche pas à diminuer l'importance de l'engagement, mais il nie qu'il ait la force et l'implication de l'obligation d'un traité international. Le Canada ne devait construire ce chemin que si ses ressources le permettaient, et il laisse au pays le soin de décider si nous sommes bien en état de faire face à des dépenses aussi énormes. La politique de son gouvernement était de construire ce chemin graduellement, au fur et à mesure que les finances du pays le permettaient, et il est encore d'opinion que c'est la seule ligne de conduite qui devrait guider les hommes publics dans les circonstances où se trouvent actuellement les finances du pays. Il calcule que la construction du chemin de fer canadien du Pacifique devra coûter \$121,000,000, et pense que c'est payer trop cher l'avantage de compter la Colombie-Britannique au nombre des provinces canadiennes.

M. Plumb montre l'inconséquence du député de Durham-ouest (M. Blake). Le sombre tableau que ce dernier vient de tracer de son pays ne peut être dû qu'à une imagination malade. Il prétend que les avantages de la Confédération à l'émigration sont beaucoup plus grands que ceux qui pourraient rencontrer dans la république voisine, et discute longuement la politique du gouvernement libéral au sujet du chemin de fer du Pacifique, qu'il croit indigne d'hommes d'Etat canadiens qui ont à cœur le progrès de leur pays.

Après un discours de M. Charlton en faveur de la motion de M. Blake, sur motion de M. White (Cardwell), le débat est remis à demain.

La chambre s'ajourne à 2 heures du matin.

CONGRES LITTÉRAIRE
(Suite.)

Il ne faudrait pas s'effrayer de l'influence qu'exercerait un semblable congrès. Vingt-cinq bonnes têtes canadiennes valent vingt-cinq bonnes têtes européennes, et même davantage lorsqu'il s'agit de choses essentiellement canadiennes. D'ailleurs, il n'est pas des jugements prononcés chez nous comme de ceux de l'Académie: libre à qui voudra de n'en pas tenir compte.

A l'heure qu'il est, nous avons quelques centaines de mots à légaliser. Qui va s'armer le droit de le faire et par qui ce droit serait-il exercé? Il est évident qu'une autorité quelconque devient nécessaire.

J'appelle aujourd'hui la réunion d'un certain nombre des personnes aptes à traiter ces questions: les traducteurs officiels, les journalistes, les ingénieurs, les écrivains en général. Nous sommes deux cents nous pourrions consulter et dont le vote aurait un poids décisif dans cette matière.

Nous avons donc de nombreuses questions à résoudre et un personnel compétent pour les débattre et arrêter une opinion. De plus en plus nous nous rapprochons de Richelieu. Donnons notre Académie!

A quel but? A préserver notre langue, à la compléter, à lui donner du ton, à la mettre en harmonie avec la position de notre peuple et de nos ambitions.

Si nous y bien, il ne nous reste pas un fort bagage d'éléments français. Nos coutumes, nos fêtes, nos maisons, nos habits, nos sociétés—tout cela est anglo-américain. La religion qui, autrefois, nous séparait de la masse de langue anglaise n'est plus que le langage des Irlandais, arrivés depuis quarante ans, sont catholiques eux aussi, mais comme ils parlent anglais et ne nous aiment pas, ils nousissent plus qu'ils ne servent à notre nationalité.

La langue est aujourd'hui notre seul rempart solide—encore est-elle faiblement armée.

Déjà nos artisans ont oublié les noms français de leurs outils et ils n'ont pas appris à nommer dans leur langue les outils inventés depuis que la France s'est retirée de nous. Ils emploient des termes anglais. Ce n'est pas tout le monde qui va se charger de porter rombs; tout le monde est n'est personne, au lieu que le moindre trillan agit et se fait écouter.

Nos ingénieurs ne savent à quel saint se tourner pour écrire en français les expressions dont l'équivalent n'est pas connu de la France et ne le sera probablement jamais, attendu que l'objet auquel elles s'appliquent n'y existe pas ou s'y rencontre avec de modifications marquées. Les mots canadiens inventés pour traduire ou rendre ces termes anglais devraient avoir droit de cité dans le dictionnaire canadien—mais ce dictionnaire qui le fera et qui le revêtira du prestige demandé? Tout le monde, alors personne.

Et, tenez, la preuve en est grande: un dictionnaire existe en partie et qu'il n'a pas force de loi ni, pourrais dire, force d'usage. Il a été commenté par feu M. E. P. Dorion, chef des traducteurs français aux Communes, et continué par son successeur et ses collègues de bureau. Que lui manque-t-il pour que le premier venu ne puisse le mettre de côté et briser des traductions officielles? Une sanction. Où prendra cette sanction? Parmi des écrivains, puisque la France ne saurait être appelée à régler des termes et des choses qu'elle ne connaît pas.

Et toutes les branches de l'administration publique, dans les industries, dans le commerce et en est ainsi: nous sommes serrés entre des mots qui s'imposent et l'Académie qui ne les adopte pas. Légismons! Ces mots sont de nous, à nous, signons-les de nos actes de naissance. Droit de conquête! usons-en.

Avez-vous remarqué que le dictionnaire de l'Académie, celui de Littré et d'autres, sont aux trois quarts remplis de bouts de phrases dans lesquels figure le mot qu'il s'agit d'expliquer. Les auteurs de ces phrases font autorité. Je vous bien le croire, mais pourquoi? Parce qu'ils ont donné cours au mot en question en le créant ou en l'adoptant. Eh bien! et nous? Nous avons aussi créé et adopté des mots; il ne peut y avoir de mal à ce que nous les pronions au sérieux, d'autant plus que les étrangers ne feront certainement pas cette démarche pour nous.

Procéder comme nous le demandons, M. Tardivel et moi, ce serait fortifier notre langue qui s'efface de jour en jour dans les sphères administratives. Ce serait la relever, car nous sommes rendus à un degré où sont les langues dites "frêes"—les langues mortes qui ne cessent de diminuer leur vocabulaire et de perdre de leur importance, tandis que les langues vraiment vivantes persistent dans leurs évolutions, s'agrandissent, suivent le mouvement de l'intelligence et tiennent tête à l'univers pensant. Témoins: l'anglais et le français de nos jours qui vont en se transformant et qui s'emparent de toutes les conquêtes de la civilisation, lorsque celles-ci peuvent être utiles à l'Europe.

Portions notre langue en lui permettant nos conquêtes. Ce qui est bon de l'autre côté de l'océan doit, sous ce rapport, être bon pour nous.

Le danger est pressant. Si nous n'y prenons garde, notre langue, avant quinze ans, sera chassée de la haute administration. En ce moment tout se réunit contre elle et rien, ou presque rien, en sa faveur.

La fin demain. BENJAMIN SULZE.

CONSEIL DE VILLE
Une assemblée régulière du conseil de ville d'Ottawa a eu lieu hier soir. Etaient présents: Son Honneur le maire, les échevins Lauson, Jamieson, Starrs, Harris, Eagleson, Masson, Scott, Heuey, Bingham, Christian, Bobier, Saint-Jean, Coleman et Roque.

Après les affaires de routine, le greffier lit une lettre de l'échevin Lang, résignant son mandat comme représentant du quartier Wellington, pour raison d'absence.

Cette résignation est acceptée et le maire est requis d'émettre son mandat pour une nouvelle élection pour remplir cette vacance.

La lettre suivante est lue: "Ottawa, 19 avril, 1880. MONSIEUR,—En considération du patronage que la ville d'Ottawa a accordé à notre maison depuis plusieurs années, je prends la liberté de vous faire la proposition suivante: Nous nous engageons à réparer et à ajuster gratuitement toutes les balances actuellement en usage par la ville, à la satisfaction de l'inspecteur du gouvernement et des autorités municipales, et dans le cas où ces balances, après avoir été ainsi réparées, et réajustées, ne reconviennent pas à l'approbation des autorités, nous les remplacerons par de nouvelles—les plate-formes, toutefois, non comprises—sans charge extra.

"Nous sommes, messieurs, " Vos obéissants serviteurs, " FAIRBANKS ET CIE. " A Son Honneur " le maire d'Ottawa."

Cette lettre est accompagnée d'une autre de M. McGillivray témoignant de l'efficacité des balances de Fairbanks.

Le maire fit que la question de nommer un constable spécial pour les marchés à été prise en considération et que ces derniers ne peuvent accepter de la ville sans le consentement de la commission des marchés, les commissaires de la garde des marchés, les commissaires de la police et de leur pouvoir pour seconder leurs vues.

L'échevin Egleson présente un rapport du comité des finances, recommandé par l'échevin Starrs et le comité de \$2,382.31, dû au comité de Carleton pour frais de jurés et la part afférente à la ville dans les dépenses pour le service de sténographie au 31 décembre 1879. Le comité recommande aussi que la réclamation de \$17 faite par Pierre Mansfield pour 20 cordes de bois de chauffage données aux pauvres soit payée.

Le comité recommande en outre, qu'un arrangement à l'amiable soit fait dans la cause de Shepherd contre la corporation et que la somme de \$88 réclamée par le demandeur lui soit payée, afin d'éviter de nouveaux frais.

Ce rapport est adopté. Le comité du feu et de l'éclairage annonce qu'il a reçu les soumissions suivantes pour les uniformes et les chaussures de la brigade des pompiers:

Pour les uniformes,—A. Mowat et fils ont fourni neuf échantillons à des prix variant de \$13.50 à \$25 par uniforme. C. Gagné, quatre échantillons; prix de \$14.75 à \$20 par uniforme. Le comité a donné le contrat à ce dernier à raison de \$15.25 par habitement.

Les soumissions suivantes sont pour les chaussures: J. Desj., \$4.00 la paire. N. Léger, \$4.50. Chs. Beaupré, \$4.00. O. Durocher, \$4.25.

Le comité recommande que la soumission de M. Beaupré soit acceptée à raison de \$4 la paire, ce monsieur ayant déjà fourni des chaussures pour la police, qui ont donné entière satisfaction.

Après quelques observations des échevins Egleson et Lauson, ce rapport est adopté. Le rapport de l'ingénieur de la cité et du chef de la brigade du feu, ré-

commandant que certains changements soient faits au bâtiment de l'opéra, sur la rue Albert, est soumis et adopté.

L'échevin Roque propose, secondé par l'échevin Saint-Jean, que M. John Little soit engagé comme constable des marchés, au même salaire que celui qu'il reçoit actuellement dans la police.

Après quelque discussion à laquelle prennent part les échevins Egleson, Heuey, Roque, Coleman, Scott, Masson et Lauson, la motion est retirée.

L'échevin Starrs propose, secondé par l'échevin Coleman, que toute cette partie du rapport du comité des marchés, adoptée la dernière séance, qui a trait au changement des balances publiques, soit considérée de nouveau.

Après une longue discussion sur le sujet, Son Honneur le maire donne lecture d'une lettre qui lui a adressée M. Code, inspecteur officiel des poids et mesures:

Ottawa, 15 avril 1880. "A Son Honneur le maire et au Conseil de la cité d'Ottawa, réunis en assemblée. "Messieurs,—A la demande de plusieurs membres de votre conseil, j'ai l'honneur de faire rapport que j'ai vérifié huit balances plateformes appartenant à la Corporation, qui sont en usage au marché. Sept de ces balances sont en bon état, et je les ai estampées comme ayant été vérifiées par moi. La huitième, No. 41,755, n'a semblé être une vieille balance et exige des réparations; je l'ai donc condamnée comme impropre pour le résultat présent. La balance à foins subit actuellement des réparations et sera prête demain ou après-demain pour l'inspection. "J'ai l'honneur d'être, "Messieurs, "Vos obéissants serviteurs, "A. Code."

Une longue discussion s'engage ensuite au sujet du rapport du comité des marchés. L'échevin Starrs dit qu'il est en faveur de la proposition Fairbanks, qui épargnera à la ville une somme de plusieurs centaines de piastres. Il est d'opinion qu'il faudra dépenser deux fois le montant demandé avant de placer de nouvelles balances. Les balances Fairbanks sont comparables à toutes autres si elles ne leur sont pas supérieures.

L'échevin Roque exprime l'opinion que les balances actuelles ne sont plus propres au service. Il croit que les balances Howe perfectionnées sont supérieures aux Fairbanks.

L'échevin Heuey dit que de nouvelles balances ne sont aucunement nécessaires et que l'on devrait continuer d'utiliser les balances actuelles. Le maire ne veut pas essayer de faire subir une pression sur un échevin quelconque pour l'engager à revenir sur sa décision. Il délègue M. Roque de prouver cette assertion sur ce point.

M. Roque dit qu'il peut nommer l'échevin Scott. L'échevin Scott nie que le maire ait fait une tentative de ce genre pour ce qui le concerne.

L'échevin Lauson nie que le comité des marchés ait eu l'intention d'acheter, l'an dernier, de nouvelles balances. Il dit que ce serait gaspiller l'argent des contribuables d'acheter de nouvelles balances après que l'inspecteur du gouvernement a fait un rapport en faveur des balances actuelles. L'opinion publique est fortement hostile à la transaction proposée; on peut en juger par le témoignage unanime des journaux. Il affirme que les balances ont été expédiées des Etats-Unis avant que le rapport du comité des marchés fut soumis au conseil de ville, ce qui donne un caractère fort louche à cette affaire.

L'échevin Egleson n'a aucun doute que les balances Fairbanks et Howe ne soient également bonnes. La question est de savoir si la ville a besoin de balances nouvelles. Il a voté à la dernière assemblée pour l'adoption du rapport du comité des marchés, étant sous l'impression que ce comité avait étudié parfaitement la question. Il désire que l'on conserve les balances Fairbanks et qu'on les réajuste. Il a assisté à l'épreuve des balances actuelles, et il est convaincu qu'elles sont tout à fait propres au service.

La motion de reconsidération présentée par l'échevin Starrs est ensuite mise aux voix et adoptée sur la division suivante: Pour: les échevins Coleman, Egleson, Harris, Starrs, Heuey, Saint-Jean, Lauson—7. Contre: les échevins Masson, Dobier, Christian, Scott, Jamieson, Roque, Bingham—7.

Les votes étant également partagés, le maire donne son vote prépondérant en faveur de la motion qui est adoptée.

IL A TOUJOURS EN MAINS VOLAILLES, SAUCISSES, LANGUES, VIANDES FUMÉES, LARD SALÉ, etc., etc., AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY, SUR LA RUE CLARENCE. Ottawa, 22 mars 1880.

HOTEL MONTREAL

TERU PAR MICH. COAILLIER alias NAVION

CHAPEAUX DE SOIE

R. J. DEVLIN

Compagnie d'imprimerie d'Ottawa

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affichée en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. Je fais maintenant appel à tous les électeurs de la municipalité de venir examiner la dite liste, et, si on y découvre quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier suivant la loi. Dété à Ottawa, ce 1er jour de mars 1880. W. P. LEBT, Greffier de la cité.

SERVICE A THÉ
PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00

C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks

TOUS LES JOURS
GRANDE VENTE!

MARCHANDISES
Nouvelles et de Goût

O'DOHERTY et Cie.,
110 RUE SPARKS
En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

1880
Fêtes de Pâques!

M. LAUR. DURAMEL
Ayant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de

VIANDES DE CHOIX,
que les années précédentes, est capable de satisfaire tous les goûts.

IL A TOUJOURS EN MAINS VOLAILLES, SAUCISSES, LANGUES, VIANDES FUMÉES, LARD SALÉ, etc., etc., AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY, SUR LA RUE CLARENCE. Ottawa, 22 mars 1880.

HOTEL MONTREAL
TERU PAR MICH. COAILLIER alias NAVION

CHAPEAUX DE SOIE
Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN
Compagnie d'imprimerie d'Ottawa
Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'imprimerie d'Ottawa—dément incorporée en vertu de lettres-patentes du gouvernement d'Ontario—se réunira, le 28 AVRIL prochain, au no. 8, rue Murray, à 8 heures p. m., pour procéder à l'élection des directeurs et aux affaires générales de la Compagnie. Par ordre des directeurs provisoires. C. D. THÉRIAULT. Ottawa, 16 avril 1880.

AVIS
Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affichée en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. Je fais maintenant appel à tous les électeurs de la municipalité de venir examiner la dite liste, et, si on y découvre quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier suivant la loi. Dété à Ottawa, ce 1er jour de mars 1880. W. P. LEBT, Greffier de la cité.

NOUVEAUTÉS  
NOUVEAUTÉS !!

Rubans, Pompadour

Étoffes à Robes, Pompadour

SOIE, BROCADELLE,

Kearns & Ryan

Service TELEGRAPHIQUE

ARRÉ

Le successeur de l'empereur d'Allemagne

Calcutta, 19-On dit que l'empereur Theobald, mort dernièrement de la petite vérole, a pour successeur le prince Zheo Malson, qui avait été incarcéré il y a quelque temps pour conspiration. Ce rapport manque toutefois de confirmation.

La nouvelle des sacrifices humains qui ont eu lieu à Mandalay est parfaitement exacte.

STATS-UNIS

Terrible ouragan-Incendie et perte de vie

New-York, 19-Un incendie dévastateur a éclaté dans la nuit de dimanche, dans les vastes entrepôts de MM. Robert Patterson et compagnie, rue de la Douane. L'édifice entier a été la proie des flammes. Deux pompiers ont été précipités du haut d'une échelle; l'un est mort sur le coup, le second a reçu des blessures auxquelles il ne surviendra pas.

Les ouvriers travaillant au déchargement des navires ont demandé une augmentation de salaire. Comme il est douteux que la compagnie fasse droit à leurs prétentions, on s'attend à une grève.

Saint-Louis, Missouri, 19-Un terrible ouragan est passé aujourd'hui sur Littleport, comté de Marshall, Illinois, sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, détruisant tout sur son passage. Pour comble de malheur, un incendie éclata durant la tempête, et il ne resta plus rien debout aujourd'hui de ce qui était, hier encore, une jolie petite ville. Plus de quarante cadavres ont déjà été tirés des ruines, et l'on suppose qu'il se trouve encore deux ou trois cents victimes dans les débris fumants. Tous les médecins de la ville, à part deux, ont été tués, et le besoin s'en fait grandement sentir, pour soigner les centaines de blessés. Un convoi de secours, emmenant un bon nombre de médecins et de gardes-malades, est parti aujourd'hui de Springfield, Missouri, pour se rendre au lieu du sinistre. La tempête s'est fait sentir généralement dans tout le Missouri occidental, et on craint que les désastres soient encore plus grands que ceux que nous connaissons actuellement.

CANADA

Orange-Fatal accident-Femme coupée en deux

Kingsville, 19-Hier, durant l'orage, le tonnerre est tombé sur le magasin "Commercial House". Il a été réduit en atomes et grand nombre de vitres de l'hôtel ont été brisées par le choc électrique.

La foudre est également tombée sur l'église méthodiste durant le service du matin. Il s'est produit une grande panique.

Cornwall, 19-Cinq jeunes gens de cette ville s'étaient rendus hier en chaloupe au village indien de Saint Régis, à cinq milles de cette ville. En revenant, il s'éleva un vent violent; l'embarcation mal conduite chavira et les cinq personnes qui la montaient tombèrent à l'eau. Deux réussirent à gagner le bord, mais les trois autres furent noyées. Les corps n'ont pas encore été retrouvés.

Brantford, 19-Un meurtre horrible a été commis dans le canton de Tuscarora, à environ dix milles de cette ville. Le nommé Benjamin Carrier, cultivateur, laissa sa maison pour se rendre dans la forêt avec sa femme; peu de temps après, Carrier revint seul et dit à ses enfants, au nombre de six, que leur mère était dans l'eau, mais qu'elle reviendrait bientôt, et qu'il devait préparer le dîner tandis qu'il irait au champ chercher des navets. Les voisins de Carrier, ayant vu revenir seul du bois, coururent des secours, et s'étant rendus à l'endroit où le couple était allé, ils trouvèrent madame Carrier morte dans un étang et la tête coupée en morceaux. Ses bras étaient noirs et bleus, et les parties supérieures de son corps portaient de nombreuses blessures. Carrier a été immédiatement appréhendé et amené ici samedi dernier. Il a l'air de prendre la chose avec calme. Le prisonnier est âgé de 28 ans et est un sauvage d'apparence très agréable. Il se déclare innocent du meurtre dont on l'accuse.

EUROPE

Le nouveau d'Espagne-La situation politique en Espagne

Londres, 19-Le correspondant du Herald à Madrid télégraphie le rapport suivant de l'entrevue qui a eu lieu dans la prison de Saladero entre le régicide Otero, le capitaine général de Madrid et le duc de Sexto, chambellan du roi d'Alphonse.

Otero a déclaré qu'aucune haine, aucun motif politique ne l'avait poussé à commettre son crime. Jamais, du reste, il ne s'est occupé de politique. Tout ce qu'il désirait, c'était de trouver la mort dans la ba-

garre qu'il supposait devoir se produire après son attentat. Il a déclaré solennellement qu'il avait été poussé à commettre ce crime par les conseils de deux subterfuges. Il a également incriminé d'autres personnes dont il a toutefois refusé de donner les noms. Il se considère comme la victime d'agitateurs politiques et pense qu'avant qu'il soit longtemps un nouvel attentat sera dirigé contre la vie du roi.

Une dépêche de Madrid dit que le Herald et le Penal publient les aveux d'Otero qu'ils prétendent leur avoir été communiqués par le grand chambellan du roi.

On l'a entraîné, dit-il, dans une réunion de société secrète tenue à Olinda, dont tous les membres étaient masqués, et c'est là qu'on lui a donné l'ordre d'assassiner Euanas de Castello. Il a reçu 130 francs, plus une pistolet, pour se rendre à Madrid. En arrivant dans cette dernière ville, l'ordre fut révoqué et on lui dit qu'il avait à tuer le roi. S'il n'avait pas fait le coup, il prétend qu'il aurait été infailliblement assassiné. Deux personnes affiliées à la société l'ont accompagné jusqu'aux portes du palais.

Londres, 19-Le Standard dit sa voir de source certaine que lord Beaconsfield a présenté sa démission hier et qu'elle a été acceptée. Le nom de son successeur n'est pas encore désigné, mais il y aurait eu une entente entre Granville, Hartington et Gladstone.

Londres, 19-La Reine a donné aujourd'hui une nouvelle audience à lord Beaconsfield; le marquis de Salisbury ne s'est pas rendu à Windsor.

Sir Stafford Northcote a déjà abandonné sa résidence officielle.

New-York, 19-Une dépêche du câble à la Tribune dit que Gladstone a accepté la poste de premier ministre. Le télégramme ajoute que nos libéraux sont disposés à faire des concessions raisonnables au parti irlandais.

Londres, 19-Le Times dit qu'il y a tout lieu de croire que Hartington sera appelé à former un ministère.

Berlin, 19-Le débat sur les amendements présentés aux lois dirigées contre les socialistes a commencé hier au Reichstag. Ils ont été repoussés sans exception.

A TRAVERS OTTAWA

Hier, le train du chemin de fer du Nord a eu un retard de près d'une heure, causé par la rupture d'une roue.

Un marchand de bois de cette ville a reçu une dépêche lui annonçant que le canal Chambly serait ouvert lundi prochain.

Un cheval a pris le mors aux dents, hier soir, sur la rue Rideau, à la hauteur de la rue Cumberland. L'animal a été arrêté presque aussitôt au moment où il allait écraser un enfant qui traversait la rue.

La malheureuse femme Sabourin, accusée du meurtre de son mari, sera défendue par M. Nicholas Sparks, qui a offert gratuitement ses services vu qu'elle ne pouvait rémunérer un avocat pour la défendre.

M. J. J. McDonnell, qui prétend être gradué par une université américaine, a été condamné à \$25 et au paiement des frais, par le magistrat de la police du village de Metcalfe, pour pratique illégale de la médecine.

La reconsidération du rapport du comité des marchés au sujet de la fraude aux balances, a été adoptée hier soir au conseil de ville, grâce au vote prépondérant du maire. Les contribuables accueilleront avec plaisir ce résultat.

L'assemblée annuelle de la compagnie du gaz a eu lieu hier; les officiers dont les noms suivent ont été élus: Allan Gilmour, C. T. Bate, F. Clemon, S. Howell, John Pennock, T. G. Keefer, Robert Blackburn, C. T. Bate, président; F. Clemon, directeur général; Alex. Spittal, secrétaire.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme George Baskerville, de cette ville, survenue après une courte maladie. Mme Baskerville n'était âgée que de 31 ans et avait su se rendre chère à un grand nombre de personnes par ses qualités de cœur et de l'esprit. Ses funérailles auront lieu demain matin à 9 h.

Une dépêche de la Colombie Anglaise annonce l'arrivée de MM. H. J. Cambie, G. A. Keefer, L. B. Hamlin, T. H. White, Bender, G. C. Carman, W. C. Mitchell, M. Eberts, J. P. Howe, J. W. Heckman et H. B. Smith, les ingénieurs envoyés par le gouvernement pour explorer la section de Yale-Sevema du chemin de fer du Pacifique.

Dans l'après-midi de samedi, on vint annoncer à la police qu'une jeune femme du nom de Griffith, originaire de Brockville, avait donné le jour à un enfant dans une maison vacante située près du marché By.

Le sergent Hornbridge visita la maison et trouva la malheureuse dans l'état de dénuement le plus pitoyable. La maison était sans feu et elle était couchée avec son enfant sur une misérable paille sans couvertures. Le sergent voulut la couvrir à l'aide protestant, mais elle ne voulut pas y consentir. Les voisins, pris de compassion, se sont cotisés pour lui donner les secours nécessaires.

On se rappelle que, dans le mois de novembre dernier, deux individus, arrivés à Ottawa ostensiblement dans le but d'acheter des chevaux pour les Etats-Unis, avaient réussi à obtenir de la Banque de Montréal une somme de \$3,000 au moyen d'une traite for-gée de la banque d'échange de New-York. Nous avons dit dans le temps que nos mouchards, après avoir touché les fonds ainsi obtenus, eurent soin de prendre la fuite, s'attendant bien que la police serait bientôt à

leurs trousses. Lorsque le faux fut découvert, c'est-à-dire quelques jours après, l'affaire fut communiquée au chef de la police, qui lança à la poursuite M. R. C. O'Keefe, bien connu par sa longue expérience comme détective. Celui-ci se mit donc à la poursuite des fugitifs, et après les avoir suivis d'un endroit à l'autre depuis plus de quatre mois, il vint de mettre la main sur l'un d'eux, qui fut nommé Smith. Le chef de notre police a télégraphié aux autorités de Philadelphie de tenir l'individu sous bonne garde jusqu'à son arrivée. Le capitaine Sherwood est parti ce matin pour Philadelphie.

Les assises du printemps, pour le comté de Carleton, se sont ouvertes hier après-midi, au palais de justice, sous la présidence du juge Patterson.

Après les proclamations d'usage, l'huissier audientier procéda à l'appel des grands jurés dont voici les noms:

William Bessner, Samuel Billings, William Graham, Thomas Good, Hugh Gainsworth, Elisha Graham, David Jamieson, Joseph Johnston, Archibald Kennedy, Alexander Kennedy, William Markley, William Loney, Francis J. Leggett, James T. Lamb, Malcolm McNaughton, James Martin, John Nelson et Archibald Scott. M. Leggett fut choisi comme président.

Voici les causes criminelles inscrites sur le calendrier de la cour:

La Reine vs Catherine Sabourin-Meurtre.

La Reine vs Thomas Brennan-Incendie.

La Reine vs Marcile Normand-Distillerie clandestine.

La Reine vs James Mooney-Distillerie clandestine.

La Reine vs Thomas Butler-Attentat à la pudeur.

La Reine vs Benjamin Curran et John Haig-Coups et blessures.

La Reine vs Hugh Brownlee-Coups et blessures.

La Reine vs Robert Wajser-Détournement de fonds.

La cour a également jugé grand nombre de causes civiles.

PETITE GAZETTE

Pour les articles de mode et de fantaisie, visitez le magasin à l'enseigne de la Boule verte, rue D'Albion. L'assortiment est au complet et les prix presque impossibles.

Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et enflé, c'est qu'il a des vers. Rien de ce qu'il mange ne lui fait de bien. La nourriture est absorbée par les vers. Achetez une boîte de vermifuge confié ou Pastilles vermifuges, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

Je vendrai aux enchères publiques vendredi, le 23 avril, au No. 83, rue Stewart, Côte de la Saule, un piano, des meubles de salle à dîner, de chambres à coucher, des matelas et lits de plume, de la vaisselle, des cristaux, un poêle de cuisine double avec ses ustensiles, une glacière, et différents articles de ménage. Vente à dix heures. Termes comptant.

L. B. TRACKBERRY.

Venant d'être reçus au magasin de la Boule verte rue D'Albion: sole noire fleurie pour garniture de robe, vous l'achèterez pour 50 cts par verge de moins que le prix ordinaire. Satins rayés et unis de différentes couleurs, 30 cts par verge meilleur marché qu'ailleurs.

Ceux qui souffrent de maladies bilieuses, d'indigestion et de constipation feront bien d'essayer les Pilules anti-bilieuses et purgatives du Dr. Harvey. Dans de certaines cas, elles ont non-seulement soulagé, mais opéré la guérison. Elles ne contiennent pas de mercure et ne causent pas de changement de bile; préparées par Milton H. Harvey, propriétaire, Montréal.

Le plus grand assortiment de chapeaux en paille pour dames et enfants est en montre au magasin de la boule verte, enseigne de la Boule verte, rue D'Albion. On y vend un bon chapeau pour dame, depuis 15 cts. Dans tous les départements les effets sont vendus à de semblables réductions.

Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Poudre Domestique de Brown est le plus sûr. Elle active la circulation du sang et agit, prise à l'intérieur ou appliquée extérieurement, plus sûrement qu'aucun autre médicament. En vente chez tous les pharmaciens, 25 centes la boîte.

Pendant de nombreuses années, le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants a obtenu l'éloge sans jamais faillir. Son effet est certain. Il règle les fonctions de l'estomac et des intestins, guérit la colique, amollit les gencives, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.

Basse contre-façon-Il n'y a pas d'autre ament de houblon véritable vendu en Canada que celui fabriqué par la compagnie manufacturière l'Amer de Houlbon de Toronto, Ont. et il ne saurait y en avoir d'autre, parce que le droit-exclusif de se servir du terme "Amer de Houlbon" est garanti à cette compagnie par les lois du Canada au moyen de deux marques de commerce dûment enregistrées. La loi impose une forte pénalité à quiconque se sert de ce nom ou prétend fabriquer et offrir en vente quelque produit qui lui ressemble. Les pharmaciens et les consommateurs feront bien de se rappeler ce fait et de refuser toute autre préparation que celle de la compagnie en question. L'Amer de Houlbon est la médecine la plus pure et la plus efficace qui existe.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE Fraïence, Porcelaine, Verrerie et Étaines

A TRES-BAS PRIX.

Épargne votre argent en venant voir nos marchandises.

Huile de Charbon Canadienne non-Explosive, 25 centes le gallon, MASON'S PATENT.

CHATFIELD

92, RUE RIDEAU.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇUS UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

EDUCATION

CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

La tenue des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétent.

Le Latin et le Piano sont extra.

On reçoit un certain nombre de pensionnaires.

Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray.

J. B. LEFEBVRE, Professeur

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

ET

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour

L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1 an

LES

Salons d'Étalage!

D'ARTICLES DE MODES

DE

MM. STITT et Cie.

SERONT OUVERTS

Jeudi, 1er Avril,

Et les dames y trouveront un choix précieux des dernières nouveautés de

Paris, Londres et New-York

COMPARTANT:

Chapeaux, Turbans, Fleurs,

Plumes et Articles de Fantaisie.

NOTE

La mode est aux Turbans pour les grandes soirées, et plusieurs des dessins sont charmants. Il y en a une collection considérable des dessins les plus nouveaux chez

STITT et Cie

53 et 55 Rue Sparks

Chemin de fer Intercolonial

Soumissions pour matériel roulant

DES SOUMISSIONS seront reçues par le bureau jusqu'à midi, MARDI, le 20 AVRIL courant, pour la livraison immédiate de QUATRE LOCOMOTIVES.

On peut obtenir des dessins et spécifications en s'adressant au bureau dit surintendant des machines, chemin de fer Intercolonial, Moncton, N.-B.

Par ordre, P. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.

Ottawa, 6 avril 1880

CHARCUTERIE

FRANCOISE

SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de

Viande préparée de première qualité

Et vendue à des prix modérés.

Dundes, desossés, Volailles, Rôties, Langue pressée et marinée, Saucisse de Boulogne, Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE,

Carré du marché By, Nos. 14 et 16. Ottawa, 24 janvier 1880.

ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en magasin un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES,

SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 28 janvier 1880.

NOUVEAUTÉS

SAINT LOUQUER

LA GRANDE

GRANDE

VENTE D'ELEGANT

JEUDI, le 26 du courant

AVIS DE DEMENAGEMENT

Vers le 5 Avril courant.

MM. DAWES et Cie.

Transporteront leur établissement d'emouteillage au

No. 383 rue Wellington, (coin de la rue Bay.)

Porte voisine de la glacière de M. l'échevin Christian.

JAS. POCKLINGTON,

Ottawa, 1er Avril 1880

Harnais, Selles, Malles, Valises,

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers

et la ferme, Harnais pour charrettes écossoises,

Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage,

Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

SEUL CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre brancher font bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devrnt avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,

BASSE-VILLE, OTTAWA

MARCHANDISES SUPÉRIEURES

Cotons gris,

Cotons blancs

Toile écrue,

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

Vente sans réserve, pour argent comptant

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et de ses marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaînes de luxe, des églises, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex, et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 382 et 384, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHÉ. 156 RUE SPARKS.

BASSE-VILLE. SAULT-VILLE.

Avis Public

L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau.—Rue de la Paix, des rues Rideau et

Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRÊTER

Ottawa, 23 juin 1879

SOURCES DE CALEDONIA

Entre Montréal et Ottawa

Atmosphère et paysages enchanteurs

1880—Le Grand Hôtel—1880

Ce célèbre rendez-vous pour l'été et la santé sera conduit sur un bien plus haut pied que d'habitude. Les prix ont été réduits et la direction entièrement renouvelée. Le saison comprend depuis le 1er juin au 1er octobre. Prix de la pension pour les visiteurs de passage, \$1.50 à \$2.50 par jour; \$3.00 à \$17.50 par semaine; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix; au-dessous de 5 ans, accompagnés de leurs nourrices, gratuit; laux réduits pour les nourrices et les domestiques. Les sources et Bains sulphurés, salins et gazeux de Caledonia ont une réputation universelle comme spécifique infallible dans le cas de rhumatismes, dyspepsie, maladies de la peau, du foie, des reins et autres affections semblables; ils sont recommandés par les plus hautes autorités médicales.

M. Thos. Jubb, employé pendant 20 ans au St. Lawrence Hall, Montréal, assure la direction de l'hôtel. Ceux qui désirent faire des arrangements peuvent s'adresser à lui; ou, s'ils veulent obtenir un guide complet indiquant les routes, les prix, etc., elles peuvent bien d'envoyer leur adresse, par carte postale, à la compagnie du Grand-Hôtel, Ottawa.

100

Pardessus

ET

